
24 Heures / 31.10.2015

BILLET DU SAMEDI : JEAN-CLAUDE HUOT*

LE SALAIRE DÛ CRIE VERS DIEU

«Le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont moissonné vos champs, le voici qui crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur de l'univers.» Voici un avertissement que les participants aux messes du 27 septembre dernier ont entendu. Il ne s'agit pas d'une protestation syndicale mais d'un passage de la lettre de saint Jacques. Elle fait partie d'un ensemble de lettres des disciples du Christ recueillies dans le Nouveau Testament au début du christianisme.

Ce texte biblique lu dans les églises résonne en écho à diverses situations que nous rencontrons au sein de la Pastorale œcuménique dans le monde du travail. Des salaires ne sont pas payés en raison de faillites. Parfois ces faillites sont systématiquement organisées pour éviter d'assumer les salaires et les assurances sociales (24 heures du 29 mai 2015). Nous rencontrons aussi des personnes qui ne sont payées que partiellement; d'autres accumulent les heures supplémentaires non payées. Certaines personnes nous demandent conseil parce qu'elles ont un emploi correspondant à leur qualification, mais leur salaire est largement inférieur aux usages, sous prétexte que leur diplôme est étranger, donc non valable. Des équivalences peuvent certes être demandées, mais la procédure est longue et coûteuse.

La foi chrétienne n'isole pas de ces réalités socio-économiques. Elle renvoie à notre manière de vivre les uns avec les autres. Non pour faire la morale, mais simplement parce que Dieu, en choisissant de se faire humain parmi les humains, est présent là où des hommes et des femmes sont traités de manière injuste. Ces injustices crient vers Dieu et Dieu les entend, tel est le message biblique. C'est donc par fidélité à sa foi que l'Eglise est présente au côté des personnes qui subissent une injustice.

**Aumônier catholique dans le monde du travail*